

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**SÉANCE DU**

**27 MAI 2010**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

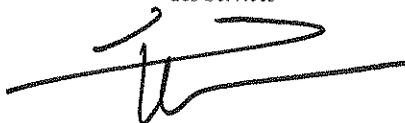
**OBJET**

**Dénomination d'une  
sente, d'une rampe et  
d'une impasse du  
Conseil de quartier  
Coteaux du Bel Air –  
Maison verte (n°4)**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 28 mai 2010  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 8 juin 2010  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 9 juin 2010

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général  
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD\*

\*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON  
Madame BÈLE à Monsieur LAMY  
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER  
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD  
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

**Secrétaire de Séance :**

Madame USQUIN

**OBJET** : DÉNOMINATION D'UNE SENTE, D'UNE RAMPE ET D'UNE IMPASSE DU  
CONSEIL DE QUARTIER « COTEAUX DU BEL AIR – MAISON VERTE »  
(N° 4)

**RAPPORTEUR** : Madame de JOYBERT

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du Parc de la maison verte, des espaces non dénommés à ce jour ont été identifiés ou constitués.

Pour faciliter le fonctionnement des résidences, en partie réalisées, ainsi que des structures déjà installées telle que la Soucoupe, les membres du Conseil de quartier n° 4 (Coteaux du Bel Air – Maison Verte), réunis les 20 avril et 11 mai derniers, proposent le baptême des espaces concernés. Les noms pourraient être :

- « Sente des écoliers », pour celle reliant la rue des Lavandières à la rue Marcel Aubert,
- « Descente des frênes argentés », pour l'escalier reliant la rue Saint-Léger à la « Sente des écoliers »,
- « Impasse des lavoirs », pour celle reliant la rue des lavandières au complexe sportif dénommé « COSEC » et à proximité de laquelle cette activité se pratiquait jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir les dénominations susvisées.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,


À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE les dénominations suivantes :

- « Sente des écoliers », pour celle reliant la rue des Lavandières et la rue Marcel Aubert,
- « Descente des frênes argentés » pour l'escalier reliant la rue Saint-Léger à la « Sente des écoliers »,
- « Impasse des lavoirs », pour celle reliant la rue des Lavandières au complexe sportif dénommé « COSEC ».

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

-  Sente des écoliers
-  Descente des frênes argentés
-  Impasse des lavoirs

